

Le 20 décembre 2021

Dossier n° 56006-020-003

**Objet : Levé électromagnétique à source contrôlée 2022 dans le bassin d'Orphan et le Banc sud –  
 Electromagnetic Geoservices Canada Inc.**

---

Le 13 décembre 2021, Electromagnetic Geoservices Canada Inc. (EMGS) a présenté à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet pour une proposition de programme de levé électromagnétique à source contrôlée dans le cadre des levés réalisés en 2022 dans les parties est et sud de la zone extracôtière de Terre-Neuve. Le C-TNLOHE a déterminé que le projet nécessiterait une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)(a) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador* et de l'alinéa 134(1)(a) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*.

La description du projet ci-jointe décrit les activités proposées dans le cadre du programme. Les levés électromagnétiques à source contrôlée sont prévus dans le bassin d'Orphan et le Banc sud entre mai et octobre 2022.

Le C-TNLOHE a déterminé que votre ministère pourrait être doté de spécialistes dans les domaines de l'environnement et de la pêche, dont nous aurions besoin pour réaliser cette évaluation.

Conformément aux *Lois de mise en œuvre*, la présente lettre vise à : déterminer les ministères ou organismes qui pourraient avoir l'expertise nécessaire; établir un calendrier pour réaliser la détermination; solliciter les commentaires sur le document d'orientation provisoire ci-joint.

**Période d'évaluation**

Le C-TNLOHE demande que la détermination soit réalisée le plus vite possible et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise	<b>Réponse d'ici le 12 janvier 2022</b>
Examen du rapport de l'EE	Réponse environ 6 semaines après réception du document
Examen de l'EE révisée ou de son addenda, au besoin	Réponse environ 2 semaines après réception du document
Préparation de la détermination de l'EE	3 semaines de réalisation (début possible pendant l'examen de la version définitive de l'EE ou de son addenda); comprend l'examen de toutes les versions

Conformément aux *Lois de mise en œuvre*, le C-TNLOHE vous demande de consulter les renseignements ci-joints et de l'informer d'ici le **12 janvier 2022** de votre détermination. Si vous déterminez que votre ministère est doté d'un spécialiste, de renseignements ou connaissances spécialisés, veuillez informer le C-TNLOHE d'ici le **12 janvier 2022** de la nature de ceux-ci et de la personne à contacter pour obtenir de l'aide.

Si nous ne recevons aucune réponse de votre part d'ici la date indiquée, le C-TNLOHE supposera que votre ministère ou organisme n'est pas doté de spécialistes, de renseignements ou connaissances spécialisés.

## Espèces en péril – Article 79(1) Notification du ministre compétent

Conformément à l'article 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril*, le C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes figurant à l'annexe 1 de la Loi sont susceptibles d'être présentes dans la zone du projet du ressort de le C-TNLOHE. Une détermination de la probabilité des effets négatifs sur ces espèces sera entreprise pendant le processus de détermination.

- Espèces en voie de disparition : Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)  
Tortue caouanne (*Caretta caretta*)  
Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*) – population de l'Atlantique, baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)  
Garrot d'Islande (*Pagophila eburnea*)  
Requin blanc (*Carcharodon carcharias*)  
Baleine à bec commune (*Hyperoodon ampullatus*) – population de la plateforme néo-écossaise
- Espèces menacées : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)  
Loup tâcheté (*Anarhichas minor*)
- Espèces préoccupantes : Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)  
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*) – population de l'Atlantique, baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter des éléments susmentionnés, vous pouvez appeler Darren Hicks au 709 778-1431, ou lui écrire un courriel à l'adresse [dhicks@cnlopb.ca](mailto:dhicks@cnlopb.ca).

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé par Darren Hicks*

Darren Hicks, M. Sci. Env.  
Analyste de l'environnement

Pièces jointes

C.c. M. Moss  
E. Young

**LISTE D'ENVOI**

<b>Ministères du gouvernement fédéral</b>	
M. Bret Pilgrim Pêches et Océans Canada B. P. 5667 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	M <sup>me</sup> Sydney Worthman Environnement et Changement climatique Canada Bureau du district de Terre-Neuve 6, rue Bruce Mount Pearl (T.-N.-L.) A1N 4T3
M <sup>me</sup> Melissa Ginn Transports Canada B. P. 1300 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	M <sup>me</sup> Sara Rumbolt Santé Canada Direction générale des opérations réglementaires et de l'application de la loi 1505, rue Barrington, bureau 1625 Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K9
M <sup>me</sup> Carol Lee Giffin Défense nationale BP 99000 succ. Forces Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5	M. Max Genest Ressources naturelles Canada 580, rue Booth Ottawa (Ontario) K1A 0E4
M <sup>me</sup> Diane Blanchard Parcs Canada 4 <sup>e</sup> étage 25, rue Eddy Gatineau (Québec) K1A 0M5	
<b>Ministères du gouvernement provincial</b>	
M <sup>me</sup> Joanne Sweeney Ministère de l'Environnement et du Changement climatique B. P. 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	M <sup>me</sup> Nicole Rowsell Ministère des Pêches, de la Foresterie et de l'Agriculture B. P. 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6
M. Chris Carter Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de la Technologie B. P. 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	